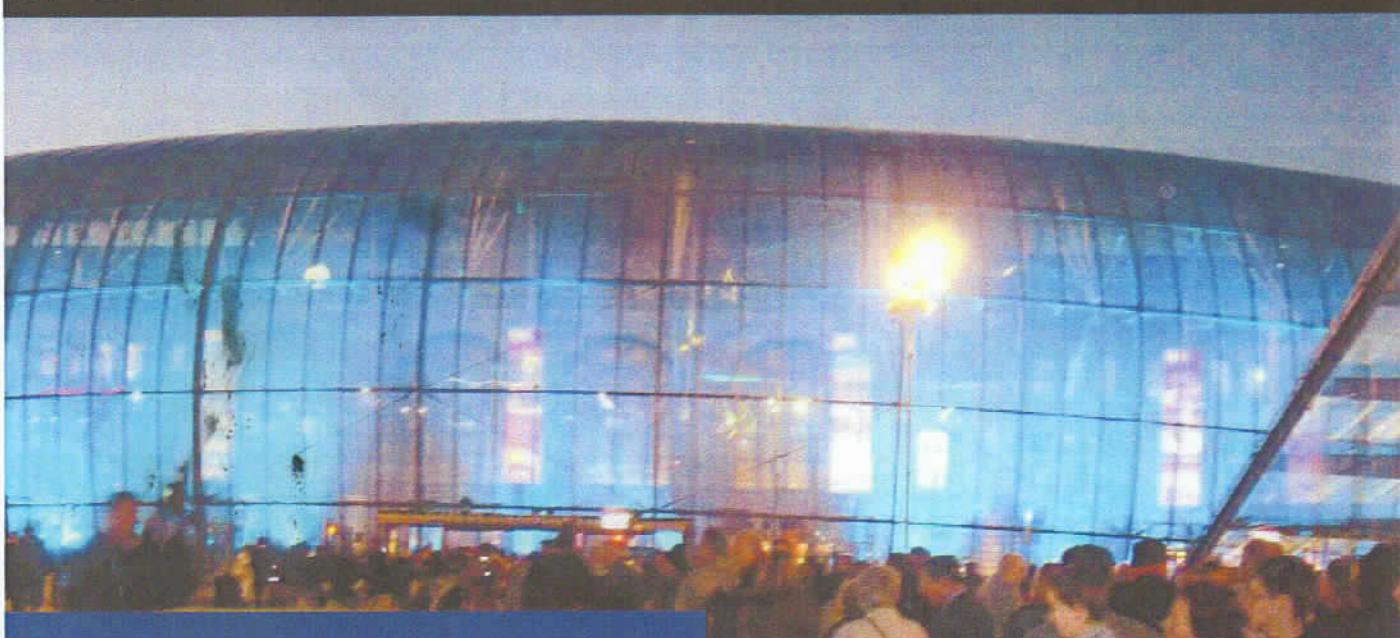


ASTUS INFO n°35

Le journal des usagers strasbourgeois
des transports en commun.

Mars 2008



Le mot du Président

Nouveau record ! Gros succès pour le TGV-EE.

Il dépasse les prévisions les plus optimistes !

Bravo à la SNCF qui capte une très grosse partie de la clientèle aérienne et donc œuvre pour la réduction des pollutions ! Justement c'est moins réjouissant pour Air France qui perd un demi million de passagers sur la relation Strasbourg Paris et parle de compression de personnel...

Avec SEPT millions de voyageurs annoncés au 15 janvier, soit 7 mois après l'ouverture du service, la SNCF compte dépasser le cap des 10 millions en mars et ce sont 11 à 12 millions qui sont en vue pour la première année.

Ce chiffre ne vous dit rien ? Lors des études, la SNCF annonçait qu'à terme, lors de la réalisation du deuxième tronçon achevant la totalité de la ligne, le trafic attendu était de 11,3 millions de voyageurs.

Alors ? Erreur ou « trucage » ? Peu importe maintenant, ce que les usagers attendent c'est une simplification et une meilleure lisibilité tarifaire assortie d'une baisse sérieuse des prix, motivée, d'une part, par ce succès - ce serait bien normal comme remerciement ! - et d'autre part parce que les péages acquittés par notre opérateur à RFF sont bien inférieurs à ceux des autres LGV (on parle de la moitié du tarif des autres lignes). C'est le résultat du financement par les régions et la contribution de l'Alsace n'a pas été négligeable ! Ne pas oublier que nous avons eu droit jusqu'à maintenant à du matériel d'occasion dont la remise à niveau est critiquée. Seules les motrices qui passent le Rhin sont nouvelles, elles ne nous concernent que peu. Une fois de plus, les alsaciens sont pris pour des vaches à lait ! Cela suffit, trop c'est trop !

Côté CUS, par contre, cela bouge pour les transports en commun (voir pages suivantes).

Max Mondon

SOMMAIRE



Le mot du Président
Ça bouge dans les transports strasbourgeois
Agenda - Communiqué de Presse de la Fnaut
Demande des Usagers 2008 - Nouveau site Astus
Guide du bon usage pour l'utilisation des T.C.
Rencontres nationales du Transport Public
Accessibilité et conception pour tous
Carnet de Voyage (Maroc)
Lexique
Informations diverses

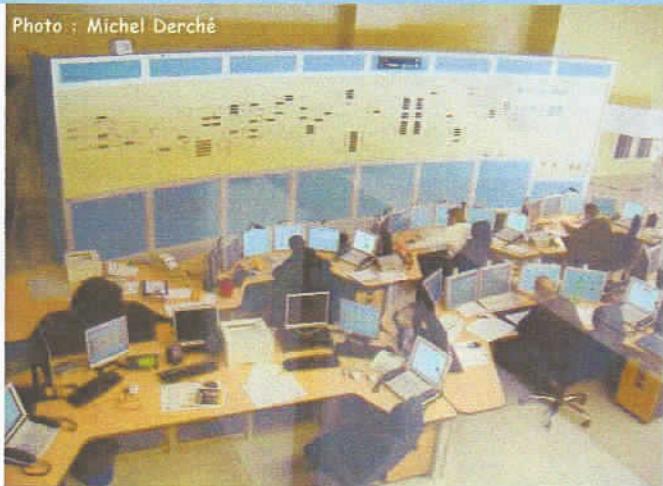
Page 1
Pages 2 à 4
Page 4
Page 5
Page 6
Page 7
Page 8
Page 9
Pages 10 à 11
Page 12

Les Transports
sont à la Nation ce
que la circulation
sanguine est au
corps humain !

Ça bouge dans les transports strasbourgeois !

Inauguration du nouveau poste d'aiguillage informatisé

Photo : Michel Derché



La série a commencé avec l'inauguration du nouveau poste de commande centralisé de la gare de Strasbourg. Réalisation SNCF mais propriété RFF... Montage incompréhensible aux néophytes...

Photo : Michel Derché

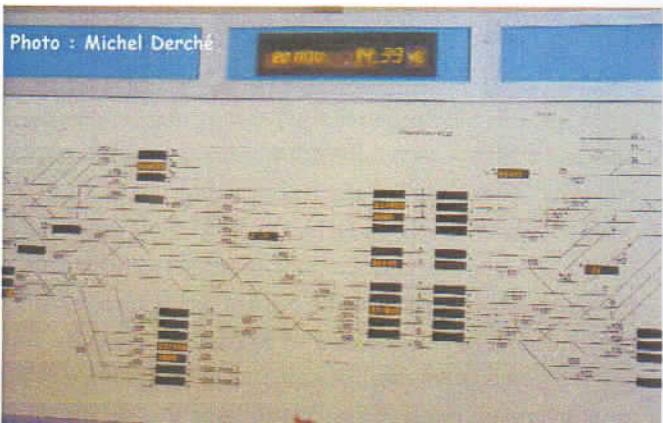


Photo : Michel Derché



Inauguration de la verrière de la gare de Strasbourg

C'était le 5 novembre dernier que la verrière de la gare fut officiellement inaugurée en présence de toutes les personnalités locales et de Madame Anne-Marie Idrac, Présidente de la SNCF. Très belle manifestation qui a attiré une foule de strasbourgeois. Voir la photo page 1. Max Mondon

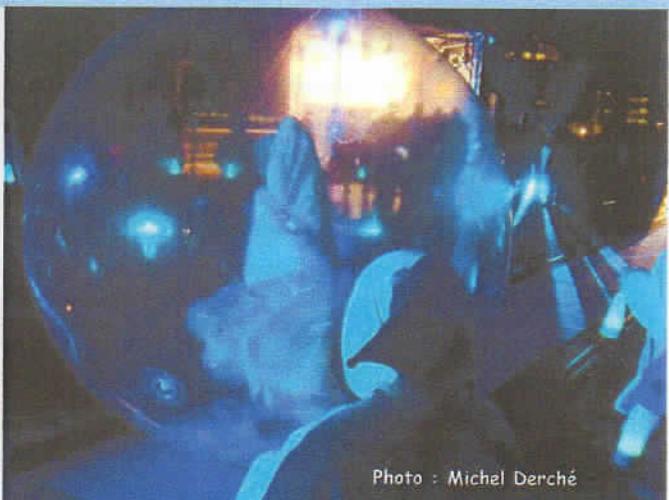


Photo : Max Mondon

M. Jean François Soulet, Directeur Général de la CTS, est bien entouré : Mmes Keller, Maire de Strasbourg et Idrac, Présidente de la SNCF.

Inauguration du prolongement du tram à la Robertsau

Photo : Michel Derché



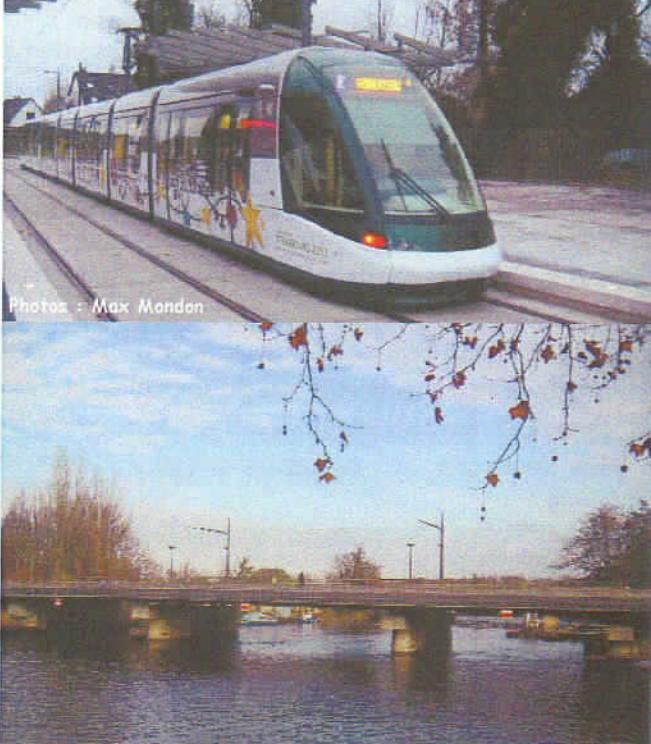
Très belle cérémonie ce 22 novembre 2007 sur le quai Ernest Bevin. La tram arrive à la Robertsau et dessert ainsi les Institutions Européennes. Rien de plus normal pour la capitale de l'Europe ! « Enfin » diront certains... Projection laser sur la façade du Parlement et feu d'artifice sont à la hauteur de l'événement. Une bien belle soirée dans un décor grandiose. Max Mondon



Photos : Max Mondon



Ci-dessous : le lendemain, donc de jour, quelques images sur site.



Photos : Max Mondon

Première pierre de la nouvelle station Entzheim-Aéroport

Photos : Max Mondon



C'est le 18 janvier 2008 que le projet tram-train redévient d'actualité après avoir été mis sur une voie de garage pendant quelques années. Ce jour-là, le Préfet de la Région Alsace, le Président du Conseil Régional, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et d'autres personnalités sont présentes pour la pose de la première pierre de la nouvelle gare.

Philippe Laumin, Directeur Régional de RFF.

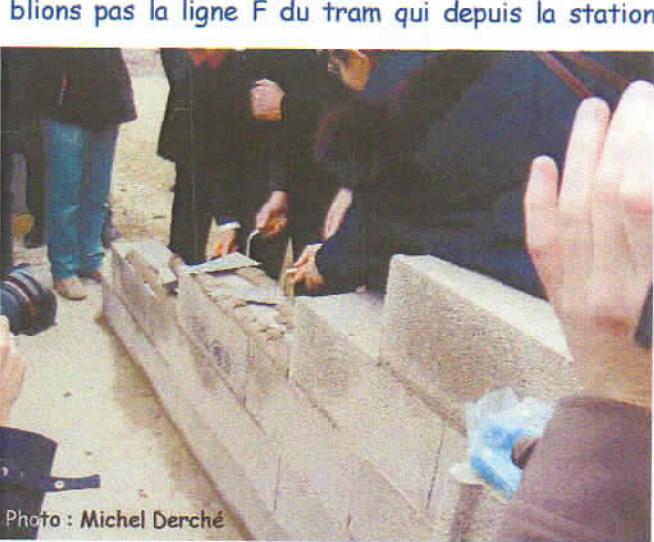


Photo : Michel Derché

Gare Centrale (les rails sont déjà posés) desservira le quartier de l'Esplanade, le Wacken, le secteur des Institutions Européennes et la Robertsau. A bientôt tram-train.

Michel Derché

Inauguration du prolongement à Ostwald



Photo : Max Mondon

En cette soirée du 24 janvier c'est une rame Citadis qui sert de décor et de fond animé à une cérémonie festive. Hommage bien mérité en ce jour qui marque son arrivée à Ostwald. C'est en effet l'inauguration du prolongement de la ligne B jusqu'à cette cité. Grande foule pour l'événement tant attendu par les Ostwaldiens.

Max Mondon

A vos agendas !

Samedi 5 juillet prochain : Départ de Kehl à 8h00 pour une journée découverte à Constance. Après-midi en quartier libre ou suivant programme à venir. Retour vers 21h30. Premier arrivé, premier servi : faites vos pré-réservations au plus vite.



Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
Association agréée de consommateurs
32 rue Raymond Losserand 75014 Paris
téléphone : 01 43 35 02 83
courriel : contact@fnaut.org
télécopie : 01 43 35 14 06
internet : <http://www.fnaut.asso.fr>

Communiqué de Presse de la Fnaut

Paris, le 18 mars 2008

Un dividende versé à l'Etat par la SNCF

La Fnaut fait part de son

incompréhension et de son inquiétude

Selon le ministère de l'Économie et des Finances, cité par le Journal du Dimanche du 16 mars 2008, la SNCF va verser à l'Etat un dividende (qui pourrait se monter à 150 millions d'euros) au titre de son exercice 2007, au cours duquel le groupe SNCF a dégagé un bénéfice de 930 millions d'euros.

Cette information suscite l'incompréhension, car la SNCF n'est pas une entreprise industrielle ordinaire tenue de rémunérer son actionnaire.

Elle suscite l'inquiétude car, manifestement, l'Etat sous-estime l'ampleur de l'effort financier qui est nécessaire pour mieux répondre aux exigences de service public, d'aménagement du territoire et de sauvegarde de l'environnement exprimées par les voyageurs et les régions.

Le Chef de l'Etat vient, dans une lettre de mission datée du 27 février, de fixer au nouveau président de la SNCF des objectifs sociaux et écologiques ambitieux, en remarquant qu'ils exigeaient « la mobilisation de moyens financiers supplémentaires de l'entreprise ».

Parmi ces objectifs, figure celui de « faire des déplacements ferroviaires quotidiens un nouveau modèle de service public ». Sa réalisation suppose que la SNCF puisse moderniser ses gares et son matériel roulant, étoffer et fiabiliser ses dessertes de proximité (Transilien, TER, Corail Intercités), en Île de France comme en province.

Dans ces conditions, on comprend mal que l'Etat, pour alimenter son budget général, cherche à priver la SNCF de moyens dont, sauf à s'endetter dangereusement, elle a un besoin impératif pour atteindre des objectifs qu'il a lui-même fixés.

Cette décision augure mal de sa volonté de mettre en oeuvre les préconisations du Grenelle de l'environnement, qui supposent un effort sans précédent pour développer les performances et l'attractivité du rail.

Contact : Jean Sivardiére, Président de la Fnaut, téléphone 04 76 75 23 31



Demandes des Usagers 2008

Finances et écologie :

- 1 La généralisation de l'interopérabilité de tous les titres de transport sur la CUS (tram + bus, + TER) pour favoriser ces modes de transports.
- 2 La mise en application de toute URGENCE en Alsace de la redevance poids lourds (1). Avec versement de ces recettes à la Région pour financer les infrastructures locales de transports alternatifs. (2)
- 3 L'abandon du dispendieux et inutile projet GCO au profit d'une amélioration des infrastructures ferroviaires autour de Strasbourg :
 - a. Relier toutes les portions de 3^e voie sur Strasbourg Mulhouse pour assurer sa continuité. (3)
 - b. Électrifier les deux lignes nord. (3)
 - c. Reprofiler et reconstruire la jonction Saverne Molsheim. (4)
 - d. Réhabiliter la voie et le Pont Roppenheim Wintersdorf. (5)

Transports locaux.

- 4 Un cadencement généralisé, bus et tram, comme à Bâle.
- 5 Plus de couloirs et de sites propres pour les bus.
- 6 L'accélération du projet tram-train vers Molsheim. (6)
- 7 Le prolongement de la ligne D à Kehl.
- 8 Le prolongement de la ligne B vers la gare de Vendenheim depuis Hoenheim-Gare.
- 9 Le prolongement de la ligne E dans la Robertsau.
- 10 Le prolongement de la ligne A vers le Zénith et Oberhausbergen depuis Hautepierre. (7)
- 11 La création d'un réseau type RER autour de Strasbourg.
- 12 Des afficheurs des temps d'attente dans le maximum de stations.
- 13 Des trolleybus sur certaines lignes avec leurs sites propres et/ou couloirs.
- 14 L'étude d'un tram-train vers le Nord Alsace (Sessenheim) par Hoenheim-Gare.

Transports extra-régionaux.

- 15 Une réduction des tarifs du TGV Est, pour faire bénéficier les usagers contribuables de la

réduction significative des péages résultant des subventions versées par les Régions.

- 16 Une simplification et un assouplissement de l'offre tarifaire SNCF dans la transparence et la lisibilité, pour répondre aux besoins des clients usagers et non aux diktats de cette société en position de monopole.
- 17 L'ouverture des dessertes ferroviaires inter-régionales et nationales de cabotage aux opérateurs privés.

Max Mondon

(1) RPLP, sur le modèle Suisse.

(2) Donc non routier. Par exemple : pour financer les points ci-dessus : 6 à 10

(3) Dans le cadre de la future grande liaison Nord-Sud « Scandinavie/Espagne » dont le TGV Rhin - Rhône sera un maillon !

(4) Liaison Angleterre & Benelux avec l'Italie & l'Europe du sud-est...

(5) Prolongement du tram -train Karlsruhe Rastatt vers Sessenheim souhaité depuis long-temps par l'AVG de Karlsruhe...

(6) Passage sous la gare pour assurer la continuité.

(7) En double voie jusqu'au Zénith puis en voie unique comme à Montpellier et bien avant à Bâle.

A noter :



Le site Internet de
l'ASTUS a changé !
<http://astus67.free.fr>



Excellent modèle pour un RER....

Photo : Max Mondon

Guide du bon usage pour l'utilisateur des transports en commun

En général :

- Je ne reste pas en bordure de quai pour ma sécurité.
- Je m'assure que je suis bien en possession de mon titre de transport.
- Je valide mon titre de transport (ticket ou abonnement) lors de chaque montée dans un véhicule même aux correspondances.
- Pendant le trajet je me tiens aux barres ou aux poignées pour ma sécurité (en cas de freinage d'urgence).
- Je cède ma place assise aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux personnes invalides et à toute autre personne dont je sens le besoin de s'asseoir.
- J'évite toute attitude qui peut mettre mal à l'aise les autres voyageurs. Je reste discret avec mon eau de toilette ou mon parfum... (et mes odeurs corporelles !).
- Si j'utilise un appareil sonore, je fais attention qu'il ne gêne pas les autres passagers même s'il ne me paraît pas bruyant personnellement (risque d'amende de 144€ - Décret n° 730 du 22 mars 1942).
- Si je suis avec d'autres personnes, nous communiquons avec discrétion.
- Je ne mets pas les pieds sur le siège en face de moi. (risque d'amende de 144€).

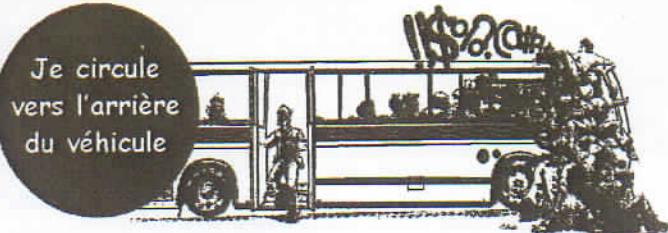
Photo : Max Mondon



- Une fois descendu, j'attends que le véhicule soit parti pour traverser les voies ou la chaussée en toute sécurité.

Dans le BUS :

- Je prépare l'appoint si j'achète mon titre au conducteur.
- A l'arrivée du bus, je fais signe au conducteur.
- Je monte par l'avant.
- Je valide mon titre de transport ou le montre au conducteur.
- Je dis « bonjour » au conducteur.
- Je circule vers l'arrière du véhicule.



Dans le TRAM :

- Je valide mon titre de transport avant de monter dans la rame.
- Je laisse d'abord descendre les usagers en me décalant sur le côté de la porte.
- Je ne bloque pas la porte pour attendre un retardataire, je prends avec lui la prochaine rame quelques minutes plus tard.
- Je ne prends mon vélo qu'aux heures creuses, sur la plate-forme arrière et si cela ne gêne pas (interdit de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00).
- S'il y a un tronc commun et que je dois effectuer une correspondance entre deux lignes de tram : je n'attends pas la dernière station pour changer. Je devrais à ce moment-là faire un trajet avec des rues à traverser et des feux à respecter alors qu'à la station précédente j'attends sur le même quai.



Photo : Max Mondon

Rectificatif

La société Car Postal nous précise que le réseau de Lons-le-Saunier n'est pas exploité par elle dont elle a uniquement fourni le support technique. Et une des photos ne montre pas un autobus « Ritmo » mais « DoleBus ». Merci à elle pour ces précisions. Errare humanum est.

Nous envisageons prochainement de vous faire découvrir d'autres petits réseaux voisins comme Sélestat et Obernai. A suivre donc.

Rencontres nationales du Transport Public à Clermont Ferrand

DU 7 au 9 novembre 2007

A la Grande Halle d'Auvergne, se tient le Congrès du GART et de l'U.T.P. organisé par le GIE. C'est l'occasion d'assister à des débats et des ateliers pour interpeller nos élus (régions, départements et ministères) et faire bouger les choses dans les transports publics. C'est également la vitrine où les constructeurs et fabricants exposent leurs dernières réalisations. Incontestablement (avis très personnel), c'est la maquette grandeur nature du futur tramway de Reims qui tient la vedette. Elle est présentée par Alstom puisque c'est un Citadis. Quant à Heuliez il présente ses nouveaux bus avec enfin des portes coulissantes ce qui permet un accès plus aisé vu la largeur d'ouverture. Guidées par un rayon laser le CNRS présente sur le parking deux minis voitures électriques à 4 places qui après homologation seront mises en service au Centre Hospitalier de Clermont Ferrand.

Comptes rendus des différents ateliers :

* Innovations dans les transports publics.

M. Ron Hartmann nous parle des transports à la demande aux USA que l'on appelle « super shuttle ». C'est un service porte-à-porte dans un véhicule de moins de 9 places avec assistance par GPS. Les conducteurs sont franchisés et sont équipés de moyens de paiement embarqués. Il existe un site Internet avec possibilité de réserver en ligne. A Dallas, 200 véhicules sont disponibles avec un centre dédié de 15 personnes. Aux Pays-Bas, le transport à la demande a été créé en 1994 suivi quelques temps après par la Province du Luxembourg en Belgique. La Communauté Européenne à Bruxelles a édité un livre vert sur ce sujet en Europe. Le transport à la demande c'est :

- l'approche intégrée des transports urbains.
- le maillon manquant des transports publics.
- le transport de demain.

* L'information des voyageurs.

L'information permet de réduire l'incertitude avant et pendant le déplacement. Dans le réseau de Châtellerault le service d'informations voyageur existe depuis 1994. Sur les 9 lignes du réseau, il y a 10

bornes aux principaux arrêts, une borne au pôle d'échange plus l'information des voyageurs en service perturbé.

* Mobitag, mon réseau dans mon portable.

C'est faciliter l'accès, acheter en direct et recevoir instantanément son titre de transport. Cela permet également de consulter son solde, de valider avec son portable, de voir le temps d'attente, de s'informer sur le trafic, de rechercher un itinéraire ou de consulter un plan de quartier.

- Mobitag, c'est l'esprit libre avec un zeste de « frime ».

* Mobilité durable.

C'est la réduction des gaz à effet de serre, moins 20 % en 2020, moins 50 % en 2050. Il y en a marre des enfants asthmatiques. 80 % des citoyens sont d'accord pour lutter contre ce fléau. Il faut lever les obstacles institutionnels, développer les PDE car les années discours c'est fini, maintenant il faut bouger. Il faut répartir et gérer l'espace où l'on croit à la mobilité durable. Michel Destot, Président du GART, termine en disant « il faut franchir un grand pas ».

Suite au Grenelle de l'Environnement, nous avons maintenant une feuille de route. L'Etat va réactiver sa participation aux TCSP et aux modes doux de déplacement (vélo et marche).

Il y a un changement de comportement depuis 2005 et il faut aller plus loin dans le domaine du handicap. Il faut également une incitation à de nouveaux comportements, une complémentarité entre les réseaux et une harmonisation des tarifs. Pour cela il convient de trouver de nouvelles ressources : péages urbains, amendes et récupération des plus-values foncières.

En conclusion, Dominique Bussereau, Secrétaire d'Etat aux Transports, nous dit qu'il y a un bel avenir dans les transports publics. Michel Derché

Photo : Michel Derché



Accessibilité et conception pour tous

Créteil - Val de Marne

11 février 2008

Le Président du Conseil Général du Val de Marne étant retenu par d'autres obligations, c'est M. Fournier qui en son nom nous souhaite la bienvenue. Il nous parle des actions menées dans le département en particulier de « Philival », le service transports spécialisé pour personnes handicapées et du travail mené sur le sport, la culture, la petite enfance avec le Prédit. Il nous parle également de l'Hôtel du Département construit en 1974 avec des escaliers « pour faire joli », mais aujourd'hui il faut continuer à travailler pour rendre ce bâtiment plus accessible. Bernard Duhem, Secrétaire Permanent du Prédit, prend ensuite la parole pour remercier de l'accueil de cette journée. Il nous dit que le programme du Prédit 3 s'est terminé le 31 décembre 2007 et il espère que dans les semaines qui viennent sera prise en considération une 4^{ème} édition couvrant les années 2008 à 2012.

Avec un bilan plutôt positif, Claude Arnaud, Président du Prédit, prend la parole en nous disant que l'accessibilité a été l'un des axes forts du groupe 2 qui a démarré en 2002.

Nous avons aussi ouvert un champ complet de services des mobilités et surtout favorisé l'intermodalité. Egalement le travail s'est fait sur plusieurs thématiques : la voiture en temps partagé, le vélo et les modes doux de déplacement.

En temps que Présidente et animatrice de cette matinée, Madame Chartrain prend la parole. En introduction, elle nous dit quelques mots sur le programme Prédit 3 (accessibilité) qui a devancé la loi du 11 février 2005 et a voulu l'accompagner. D'autres secteurs autres que le transport sont concernés, d'ailleurs les nouvelles technologies constituent un gisement inépuisé pour l'accès à la communication et l'information. Puis viennent les différents exposés des intervenants sur l'accessibilité pour toutes les personnes à mobilité réduite. On parle du réseau de transports de Lyon, de Stuttgart au aussi de certaines lignes SNCF où il y a une juxtaposition de gares et de points d'arrêts non gérés et non gardés. A Brest il y a un groupe de travail très actif qui pense rendre sa copie au courant du mois de mars de cette année. Au cours de cette matinée, beaucoup de sujets ont été abordés et le petit jeu questions-réponses a bien fonctionné.

En qualité de membre du Conseil National de la FNAUT, je suis intervenu plusieurs fois, par exemple sur l'information qui permet de limiter l'incertitude avant et pendant les déplacements sur l'accès du TGV Est, etc...

On a beaucoup parlé de RAMPE qui est un système interactif d'informations auditives destiné essentiellement aux personnes aveugles. M. Devens de la SNCF nous a présenté le projet de recherches dit SAS VH (Système d'Accès Sécurisé aux Véhicules Ferroviaires pour personnes à mobilité réduite). Il faut pouvoir entrer dans le train, s'installer dans un espace dédié et pouvoir circuler au moins jusqu'aux toilettes.

L'après-midi est consacrée à la table ronde avec divers intervenants pour les pistes de recherche pour le Prédit 4 qui sera lancé en mai 2008.

Chanta Duchêne du GART, déclare que « tout ce qui est utile aujourd'hui, c'est ce qui va nous servir à mettre en œuvre les schémas d'accessibilité ». Pour M. Gazeau de l'UTP, il faut privilégier une approche intégrée pour rendre crédible la chaîne du déplacement. Guy Bourgeois, Président du Groupe 10 du Prédit, nous dit que si les aides physiques sont là, elles sont utiles à tous. Le futur devra être l'occasion de faire émerger plus d'innovations. Pour Michel Lamalle, le Prédit 3 est arrivé au bon moment pour nourrir la réflexion mais il reste encore beaucoup à faire. L'accessibilité est devenue un élément du développement durable qui est maintenant un aspect majeur des politiques publiques. Pour Bernard Duhem, le mot de la fin :

« souvent il y a un temps de latence ».

Merci aux intervenants de la journée, nous partons avec tous les matériaux qu'il faut pour construire un beau Prédit 4 et un grand merci aux organisateurs.

Michel Derché

Reims va avoir aussi son tram, ci-dessous la maquette. C'est notre Vice-Président qui est content !



Photo : Michel Derché

Carnet de Voyage

Patrice Paul, membre actif de l'Astus, nous a fait parvenir ces images du Maroc. Un grand Merci !



Un matériel familier pour les alsaciens : les BB Alsthom.



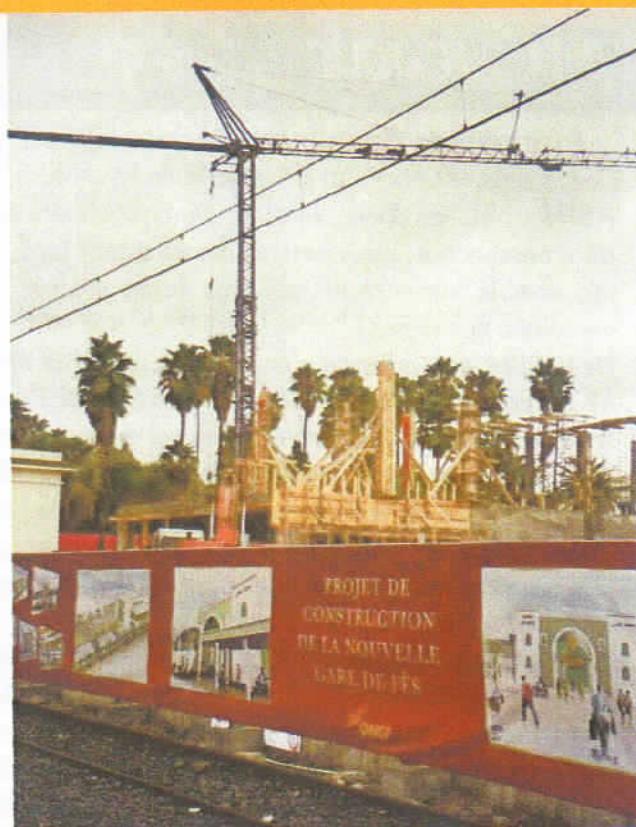
Nouvelle gare de El Jadida mise en service en juin 2007 en même temps que la nouvelle ligne jusqu'à Casa, électrifiée, à double voie et apte à 160.



Gare de Casa côté ville.



Affluence sur le quai de Fès.



Chantier de la nouvelle gare de Fès - Ça bouge !



Pancartage bilingue à Casa-Port. A gauche une rame à 2 étages très moderne, roulant à 140Km/h entre Casa, Rabat, Kenitra. Cadencement à la demi-heure de 6h à 22h...



Electrification en 25000 Volts 50 Hz, du moderne et performant !



LEXIQUE - partie 1

Promenade dans l'univers des sigles

Chers amis, membres et adhérents de l'Astus, A l'heure où l'on parle beaucoup de citoyenneté et de transparence, deux entités qui en disent long, il m'a semblé intéressant qu'Astus fasse sienne, la deuxième au moins.

Des sigles non compris n'ont aucune signification et ne nous parlent pas. Comment en serait-il autrement, puisque bien souvent, pour ne pas dire toujours, on ne nous en donne pas le contenu. Il est peut-être temps de remédier à ce vide, au moins en ce qui concerne les transports publics. Les citoyens que nous sommes sont en droit d'être informés. C'est une question de respect.

Ayant décidé de faire d'Astus un espace de convivialité où chacun trouve sa place et ait envie de faire part de ses connaissances, voire de ses expériences, il était temps de vous informer et de vous faire connaître les sigles principaux et leur signification. A bien y regarder, nous ne cherchons même plus à comprendre, ceux-ci ayant envahi notre quotidien. Il y en a des centaines...

Vous trouverez dans ce numéro 35, la signification de quelques uns d'entre eux qui se rapportent aux transports locaux, régionaux et nationaux. Nous avons voulu dans un premier temps ne vous donner que ceux qui nous ont paru indispensables. Ceux-ci intégrés, il nous sera toujours facile de compléter cette liste.

Je vous souhaite bonne lecture de ce petit glossaire qui sans nul doute sera assimilé par la plupart, voire la totalité d'entre-vous...

Il semble indispensable de trouver au plus vite un espace de convivialité dont nous avons tous besoin au sein de notre association. C'est notre vœu le plus cher.

Madeleine Faucher



Photo : Michel Derché

Sigles et termes « administratifs »

LIMINAIRE :

J'ai séparé par des points les signes dont l'usage est d'épeler les lettres séparément et de lier les sigles qui se lisent comme des mots. Max Mondon

C.P.E.R.

Contrat de Plan État Région.

C.T.S.V.E.

Contrat Triennal de Strasbourg Ville Européenne.

D.D.E.

Direction Départementale de l'Équipement.

DIREN.

Direction Régionale de l'Environnement.

D.R.D.E.

Directeur (Directrice) Régionale et Départemental de l'Équipement.

D.R.E.

Direction Régionale de l'Équipement.

G.C.O.

Grand Contournement Ouest de Strasbourg.

LAURE.

Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (Loi Lepage) Décembre 1996.

L.K.W. MAUT.

Système de taxation en Allemagne pour les Poids Lourds de plus de 12 tonnes (0,124€/Km)

Comporte :

-- L'OBÜ : On Board Unit (boîtier installé à bord des camions).

-- DKW EURO SERVICE : le Système.

-- TOLL COLLECT : l'organisme de collecte des taxes. Crée par Daimler Chrysler Services + Deutsche Telecom + Cofiroute.

L.S.I.

Loi pour la Sécurité Intérieure (18 mars 2003).
Création du Service Régional de la Police des Transports.

O.S.P.

Obligation de Service Public.

P.D.A.

Plan de Déplacements d'Administration.

P.D.E.

Plan de déplacements d'Entreprise.



P.D.U.

Plan de Déplacements Urbains.

PLU.

Plan local d'urbanisme (ex-POS).

P.R.Q.A.

Plan Régional pour la Qualité de l'Air (Astus y participe en Alsace).

R.P.L.P.

Redevance Poids lourds Liée aux Prestations (sur le territoire suisse). Sert à financer le rail.

SCOT.

Schéma de COhérence Territoriale. Remplace le SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

SCOTERS.

Schéma de COhérence TERRitorial de la Région de Strasbourg.

S.D.R.N.

Schéma Directeur Routier National. Remplacé par le SSCT. Voir plus loin (LOTI 30/12/1982).

S.R.U.

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000). Confirme l'intérêt des collectivités locales pour le rôle d'autorité organisatrice des transports.

S.S.C.T.

Schémas de Services Collectifs de Transport (18/04/2002).

*Quelques Associations d'Usagers***FEV.**

Fédération Européenne des Voyageurs.

T&E.

Transport et Environnement (www.t-e.nu).

Fnaut.

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (dont l'Astus est membre). (La Fnaut est représentée dans divers organismes.)

Pro-Bahn.

Association d'usagers en Allemagne, Suisse, etc... (Promotion du Rail, Voyages, Initiateurs des Journées sans autos dans les pays cités, bien avant nous...).

V.C.D.

Verkehrs-Club Deutschland (association d'usagers en Allemagne. A des accords avec la Fnaut Alsace).

V.C.S.

Verkehrs-Club der Schweiz.

V.D.V.

Verkehrsverbund Deutschland (Association of German Transport Undertakings).

*Matiériaux et Services de Transports***A.G.C.**

Automoteur à Grande Capacité (constructeur : Bombardier).

A.G.V.

Automotrice à Grande Vitesse (constructeur : Alstom).

B.H.N.S.

Bus à Haut Niveau de Service.

B.R.T.

Bus Rapid Transit (Équivalent et précurseur du B.H.N.S.).

L.G.V.

Ligne à Grande Vitesse (infrastructure).

NAT.

Nouvelle Automotrice Transilienne (région parisienne).

R.E.R.

Réseau Express régional = S-Bahn en Allemagne.

T.A.D.

Transport A la Demande.

T.E.R.

Transport Express Régional.

T.E.R.G.V.

TER à Grande Vitesse (avec matériel TGV, dans la Région Nord - Pas de Calais)

T.C.S.P.

Transport Collectif en Site Propre.

T.C.U.

Transport Collectif Urbain.

TEOZ.

Train Corail rénové (marque de la SNCF).

T.G.V.

Train à Grande Vitesse.

T.R.M.

Transport Routier de Marchandises.

T.V.R.

Transport sur Voie Réservé ; dit aussi, faussement : "Tramway sur pneus" (à Nancy et à Caen).

Deux pages : c'est assez pour ce numéro... A suivre donc !



Courrier des lecteurs

Panneaux d'arrivée des trains en gare de Strasbourg

Que sont devenus les panneaux donnant les horaires d'arrivée des trains en gare de Strasbourg ? Notre association a écrit à la Direction Régionale de la SNCF pour demander pourquoi les panneaux à fond blanc des horaires d'arrivée des trains en gare de Strasbourg (et également de Colmar) avaient disparus depuis quelques mois (les panneaux des horaires de départ sont à fond jaune et encore en place heureusement). Cette lacune nous semble très préjudiciable à tous les voyageurs. Nous avons bien sûr demandé que ces panneaux soient remis en place dans les meilleurs délais possibles. Nous attendons avec impatience la réponse de la SNCF.

Gilles Huguet



⇒ ASTUS INFO (Bulletin trimestriel de l'Association des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise)

BULLETIN N°35

⇒ Association membre de la Fnaut : Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (Transport, consommation, environnement)

*Ont collaboré à ce numéro : Kevin Benoit, Antoine Breidenstein, Michel Derché, Madeleine Faucher, Gilles Huguet, Max Mondon, Patrice Paul, Françoise Zabé.

TARIFS STRB-PARIS : CORAIL TGV "NORMAL" TGV "POINTE"

| | | | |
|------------------------|---------|---------|---------|
| 2e classe aller simple | 46,20 € | 63,00 € | 79,00 € |
| <u>Augmentations</u> | | 36,36% | 71,00% |
| | | 25,40% | |

L'équipe de l'ASTUS

Président :

Max Mondon

Vice-président :

Michel Derché

Tresorier :

Claude Bouleaux

Secrétaire :

Madeleine Faucher

Permanente :

Françoise Zabé

Le saviez vous ?

Vous pouvez maintenant charger/recharger votre BADGEO de carnets de 30 tickets ou de votre abonnement dans certains guichets automatiques bancaires du Crédit Mutuel !



Esplanade

Rappel de l'évolution du tarif SNCF

46,20 € 63,00 € 79,00 €

36,36% 71,00%

25,40%

Une journée fantôme !

Un calendrier «s'est glissé» dans le dernier numéro d'Astus Info, et dans le calendrier «s'est glissé» un oubli. 2008 est une année bissextile. Il y a donc lieu d'y ajouter le fameux 29 février ! Ne comptez plus sur Astus Info comme justification pour être resté au lit : le 29 février a bien succédé au 28 février 2008. Merci à ceux qui éploquent notre revue et nous ont signalé la «bourde» !

La Rédaction.



✉ Maison de la Famille
7 rue Sédillot
67000 STRASBOURG
✉ /✉ 03 88 25 04 11

⇒ PERMANENCES :
Lundi et Mercredi :
de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h
Vendredi : de 9 h 30 à 11 h 30

A vos ordinateurs...

Site Internet :
<http://astus67.free.fr>
Adresse électronique :
astus67000@free.fr
Voir aussi :
<http://www.fnaut.asso.fr>

SI VOUS VOULEZ ADHÉRER :

Merci de renvoyer le bulletin d'adhésion à ASTUS
Maison de la Famille - 7 rue Sédillot - 67000 STRASBOURG

j'adhère à ASTUS et vous adresse ci-joint le règlement de ma cotisation

Nom/Prénom : _____

Association : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adhésion simple : € 8

Association : € 15

Date : _____

Signature : _____

